



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI AU CONGRÈS DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES CLASSES MOYENNES

Mardi 5 novembre 1963

Chers Messieurs,

Le surcroît de travail que Nous apporte le Concile ne Nous permet pas de Nous entretenir avec vous aussi longuement que Nous l'aurions désiré. Et cependant les liens anciens qui Nous lient à votre Institut et à son bien méritant Président ne Nous permettent pas de rester entièrement silencieux. Nous ne saurions oublier non plus les marques d'intérêt et de bienveillance que vous donna, au cours de son pontificat, Notre vénéré Prédécesseur [Pie XII](#). Et d'ailleurs ce que vous représentez, ce qui fait l'objet de vos études et de vos congrès, suffirait à Nous faire un devoir, en quelque sorte, de ne pas vous refuser les quelques mots d'exhortation et d'encouragement que vous êtes venus Nous demander.

Vous êtes porteurs des désirs, des craintes, des préoccupations d'un groupe social important de plusieurs nations de l'Europe occidentale : les classes moyennes. Votre Institut, fort de ses soixante ans d'expérience - que vous venez de fêter dernièrement - poursuit dans le silence un travail considérable et souvent aride de législation comparée ; il affronte les problèmes posés dans les différents pays par la fiscalité, par le développement des économies régionales, par la productivité... Et dans tout cela, comme Nous l'écrivait votre Président, il vise « à la défense de l'homme contre les idéologies et à l'affirmation d'un véritable humanisme ». Le sujet plus particulier qui vous occupe pendant votre Congrès de Rome, c'est la recherche des éléments qui permettraient d'arriver, pour le travailleur indépendant, à un statut social « compatible - comme le dit encore votre Président - avec la dignité de la personne humaine, avec les exigences du progrès économique et de la justice sociale ».

Véritable humanisme, dignité de la personne, justice sociale : voilà des expressions qui reviennent bien souvent dans l'enseignement dispensé par l'Église aux hommes de notre temps : c'est vous dire qu'elle ne saurait être indifférente aux questions qui vous occupent et qui - par leurs aspects familiaux et sociaux, notamment - touchent de si près les biens d'ordre moral et spirituel dont elle est la dépositaire. Elle ne saurait, surtout, être indifférente à l'esprit qui vous anime. Notre Prédécesseur [Pie XII](#) vous félicitait d'être dans la société, par les vertus propres à vos milieux, « un élément de

modération et d'équilibre », un « facteur de santé morale ». Mais pour mieux assurer l'efficacité de votre action, il vous invitait à guider résolument vos réflexions et vos démarches « d'après les maximes de la sagesse enseignée par l'Évangile » celle qui sait voir « dans l'oubli de soi, le renoncement et le sacrifice - route austère, mais tracée par Dieu lui-même - l'unique moyen de faire régner, autant qu'il est possible en ce monde, plus de fraternité et de joie » (*L'Osservatore Romano* 26 octobre 1956).

Nous ne saurions mieux dire. Puisse le souci de vivre l'Évangile animer toujours plus largement les milieux dont vous êtes ici les porte-paroles ! C'est Notre souhait et l'objet de Notre prière. Ce sera aussi le sûr moyen d'attirer sur vos activités, chers Messieurs, les grâces qui les rendront fécondes et en gage desquelles Nous vous accordons de grand cœur, ainsi qu'à vos familles et à tous ceux que vous représentez ici, une très paternelle Bénédiction Apostolique.